

ILE-DE-FRANCE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Grand
Régional 2023

SAUT D'OBSTACLES

DOSSIER D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

Dossier à renvoyer au CREIF

56 Rue des Renaudes

75017 Paris

Pour toutes informations

T 01.47.66.10.03 / creif@cheval-iledefrance.com

GRAND REGIONAL CSO 2023

Une Ecurie Grand Régional est formée après acceptation par le CREIF d'une demande d'inscription au nom d'une entreprise, association, personne physique ou morale, d'un cavalier amateur.

Le cavalier doit obligatoirement porter les couleurs d'une entreprise ou d'une association, également dans son nom principal. Après l'inscription, l'écurie représentée par le cavalier conserve son nom au cours de la saison. Les logos publicitaires de l'écurie sur le cheval et sur le cavalier sont libres en taille et en nombre.

La demande d'inscription d'une Ecurie pour le Circuit Grand Régional CSO vaut acceptation du règlement (disponible sur le site officiel du CREIF www.cheval-iledefrance.com) par l'ensemble des cavaliers et partenaires.

Le montant de l'inscription pour la saison en sus des droits d'engagement dans les concours, est de 100€ (ou 25€ pour les cavaliers déjà inscrits par équipe et souhaitant également participer individuellement)

L'inscription est à faire auprès du CREIF avant le 06 mars 2023. Après cette date, le montant est majoré à 125€

Engagement dans une étape du Grand Régional CSO 2023 :

La participation en Individuel au Grand Régional ne modifie en rien la procédure d'engagement. Le cavalier doit s'assurer d'être bien engagés dans l'épreuve, support du Circuit Grand Régional, des concours étapes, par son propre compte engagement.

Documents à joindre impérativement

- 1) La Fiche de déclaration d'inscription d'une Ecurie au Grand Régional CSO 2023 / Droit à l'image complétée et signée par le cavalier
- 2) L'autorisation d'exploitation du nom de l'Ecurie complétée et signée par le sponsor (entreprise ou association).
- 3) Le chèque d'inscription à l'ordre du CREIF ou virement
IBAN FR76 3005 6000 3500 3554 2733 058
BIC CCFRFRPP

A envoyer impérativement à l'adresse figurant sur la première page de ce dossier

GRAND REGIONAL CSO 2023

Le logo de l'entreprise/association en jpeg et en haute définition sont à envoyer à l'adresse suivante : evenementscreif@cheval-iledefrance.com

Attention, le cavalier doit avoir une licence compétition à jour.

Sans les pièces jointes, le dossier d'inscription ne pourra être validé. Le cavalier ne sera donc pas pris en compte dans le Grand Régional CSO 2023

Mode de règlement :

- Par chèque bancaire
- Par virement

J'adresse un chèque à l'ordre du CREIF (à joindre à ce dossier)

Adresse de facturation :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

A. Nom du sponsor

Nom :

B. Déclaration du cavalier :

Licence 2023 obligatoire

- Choisir 1 indice : Am 3 Am 2 Am 1 Am Elite

Prénom :

Nom :

Numéro de licence :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Portable :

Email :

GRAND REGIONAL CSO 2023

C. Déclaration du responsable du sponsors :

Connaître leurs coordonnées nous permettra d'être en contact avec eux et de leur envoyer les news, et invitations.

Société :

Siret :

Prénom et Nom du responsable :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Portable :

Email :

Site Internet

F) Autorisation d'exploitation du nom de l'Ecurie Grand Régional

Je soussignée, Madame, Monsieur,

Représentant la société

En qualité de

Domicilié

Autorise le Madame, Monsieur,

Représentant l'Ecurie Grand Régional :

A envoyer par email le ou les logos à evenementscreif@cheval-iledefrance.com

A apposer le nom de ma société et/ou de ma marque sur ladite « Ecurie » et de ce fait autorise le CREIF à communiquer autour d'elle et sur tous ses supports pour la saison 2023.

Nom et signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Date :

GRAND REGIONAL CSO 2023

G) Droit à l'image

Pour la promotion du circuit Grand Régional, le fait de déclarer son inscription au titre d'Ecurie Grand Régional autorise expressément le CREIF à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers et équadés de ladite Ecurie, en tout ou partie, en nombre illimité, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous les moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site Internet.

Cette autorisation est accordée à compter des inscriptions auprès du CREIF.

L'inscription d'une Ecurie dans le Grand Régional CSO 2023 vaut acceptation de l'ensemble des points du présent document, du règlement du Grand Régional, et des dispositions Générales et Dispositions spécifiques de la discipline du saut d'obstacles.

**Signature du Responsable de l'Ecurie
Grand Régional**

Précédée de la mention « lu et approuvé »

